

Délocalisations : le nouveau bouc émissaire ?
Thomas Coutrot, *Politix* n°820, 7 octobre 2004

Les délocalisations constituent, selon un récent sondage, la priorité politique essentielle pour 42 % des Français. Raffarin annonçait le 14 septembre le « *lancement d'une mobilisation nationale contre les délocalisations. C'est un sujet essentiel pour l'avenir de l'emploi et de nos territoires* ». Le Medef crie depuis longtemps au loup, expliquant les délocalisations par les 35 heures et les charges trop élevées. Ernest-Antoine Seillière s'est félicité du plan gouvernemental prévoyant la création de nouvelles zones franches dites « zones de compétitivité » à fiscalité et cotisations sociales allégées. « *Nous pensons qu'il faudra généraliser ces mesures pour que les entreprises puissent rester en France* », a-t-il ajouté sobrement.

Pourtant, la plupart des économistes en conviennent, les délocalisations sont loin de constituer un enjeu majeur pour l'emploi. Sur les 400 000 licenciements que connaît la France chaque année, moins d'un quart sont des licenciements économiques, et sans doute moins d'un sur vingt est lié à des transferts de production à l'étranger. La quasi-totalité des investissements français à l'étranger se destine encore à des pays de même niveau de développement (OCDE). Ainsi, les investissements français en Inde et en Chine, qui sont soupçonnés de dévorer nos emplois, représentent-ils en réalité moins de 2 % des investissements français à l'étranger. La logique de la rentabilité à tout prix est au cœur du phénomène du chômage de masse : restructurations, externalisations, dégraissages, licenciements boursiers sont le lot quotidien des entreprises. Les délocalisations ne sont qu'une des modalités de cette mécanique, et certainement pas la plus importante.

Pourquoi donc ce concert médiatique, cette panique orchestrée ? C'est que les délocalisations ont l'immense avantage de focaliser l'attention sur un ennemi extérieur, de créer du consensus au sein d'une communauté nationale assiégée. La gauche s'est d'ailleurs jointe avec empressement au chœur médiatique. « *e ne trouve pas dans ce traité ce qui permettrait de changer une politique en matière d'emploi et de lutter contre les délocalisations* », dit Laurent Fabius pour justifier sa surprenante opposition à la Constitution européenne. Les propositions des partis de gauche brillent pourtant par leur indigence. De façon fort vague, le PS propose de développer une politique industrielle à l'échelle européenne, de développer la recherche, de « *enforcer les droits sociaux des salariés pour les adapter à ces phénomènes* ».

Le PC est plus précis dans un projet de loi récemment déposé à l'Assemblée, il en revient au bon vieux « Produisons français » des années 1980. Il propose ainsi de taxer les investissements français à l'étranger, de rapatrier les productions délocalisées, d'instaurer une taxe à l'importation pour les produits provenant des pays à bas salaires, taxe qui alimenterait un fonds de codéveloppement avec les pays du Sud. Belle hypocrisie, puisque le but de cette taxe étant de réduire ou de supprimer les importations de *ces pays*, son produit serait par nature dérisoire... Allez expliquer ces mesures à un syndicaliste indien au Forum social mondial de Bombay, le succès est garanti.

Faut-il donc se désintéresser de ce débat ? Certainement pas. D'abord parce que les délocalisations, même si leur poids est globalement mineur, constituent bien dans certains cas des sujets d'indignation légitime. Notamment quand elles laissent sur le carreau des milliers de salariés souvent âgés, peu qualifiés et promis au chômage de longue durée dans des régions déjà durement touchées. Et quand elles sont - ce qui semble aujourd'hui fréquent - brandies comme une menace pour obtenir des baisses de salaires ou des augmentations du temps de travail. Surtout, ce débat montre une fois de plus la profonde illégitimité des modes de gestion de l'emploi dans l'entreprise néolibérale. L'opinion publique n'admet toujours pas que les salariés soient jetables à merci, en fonction des seuls critères financiers. Le débat sur les délocalisations peut donc être porteur de la pire des choses - une xénophobie qui détourne commodément l'attention des mécanismes essentiels - ou de la meilleure : une exigence accrue de contrôle social sur les décisions des transnationales, et de sécurité de statut et de revenu pour les travailleurs. Lutter pour renforcer les droits des salariés et restreindre ceux des actionnaires en France et en Europe, ou faire l'union sacrée contre les Chinois voleurs d'emplois : il faut choisir.